



Règlement de l'Espri'Trail

Sous réserve de modifications imposées par les autorités compétentes et d'informations de dernières minutes par le comité d'organisation compétent.

L'Espri'Trail est un événement de course à pied qui s'organise à partir de son village à Crévic. Il se déroule le 12 avril 2026. Un nombre total de 4 courses dont 2 formats trail (25 et 13 km), 1 format marche (9 km) et 1 format enfants.

Idéal pour les sportifs qui veulent découvrir le trail ou pour débuter sa saison avec un parcours court, technique et rythmé et quoi de mieux pour amuser vos enfants !

Cette manifestation est en accord avec la réglementation des courses hors stade de Meurthe et Moselle. L'ensemble des infrastructures nécessaires à l'organisation (accueil, arrivées, podium, restauration, village partenaires etc.) se trouvent sur le site de la salle des fêtes de Crévic – rue Gambetta, 54210, Département de Meurthe et Moselle.

Organisateurs

Cet événement et l'ensemble de ses courses est organisé par l'association Espri'Trail, avec le soutien de la commune de Crévic, ainsi que de l'ensemble des communes traversées.

Sur toutes les épreuves, la participation aux différentes épreuves implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.

L'Espri'Trail propose 4 formules :

L'organisation fait le choix de ne dévoiler les parcours qu'au dernier moment afin de ménager le suspens. Soyez rassurés, ils sont techniques et joueurs ☺.

- 25 km individuel en semi-autosuffisance :
 - 20 ans et +
 - 200 dossards
 - Départ 9h
- 13 km individuel en semi-autosuffisance :
 - 18 ans et +
 - 200 dossards
 - Départ 10h
- 9 km individuel en marche :
 - Départ 9h30
- Espri'Kids individuel : découverte du trail pour les enfants (non chronométré)
 - Entre 6 et 11 ans
 - Départ 10h05 - 10h15



Les formats sont des courses nature à allure libre, ouvertes aux seniors, vétérans, hommes et femmes, licenciés ou non, sous couvert d'un certificat médical à jour de moins d'un an.

Inscriptions

- **Modalités**

Les inscriptions se font jusqu'à épuisement des dossards, via la plateforme de notre partenaire **M-Chrono** avec paiement sécurisé par carte bancaire.

- **Tarifs, hors frais de dossier d'inscription en ligne :**

	Tarif en ligne	Tarif sur place
Espri'25	24 €	28 €
Espri'13	12 €	16 €
Espri'Marche	5 €	5 €
Espri'Kids	2 €	2 €

- **Justificatifs pour inscription**

Pour les licenciés majeurs : une licence délivrée par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation.

Pour les non-licenciés majeurs : une attestation et le numéro PPS (Pass Prévention Santé) en cours de validité (trois mois).

Comment obtenir ce numéro valable 3 mois ?

La FFA propose, avec le Parcours de Prévention Santé, un outil en quatre étapes de sensibilisation aux risques, aux précautions et aux recommandations liés à la santé des coureurs. Au terme de ce parcours, une attestation peut être téléchargée et remise ensuite à l'organisateur. Cette démarche peut être effectuée sur <https://pps.athle.fr> à partir du 12/01/2026, soit 3 mois avant la manifestation.

Si aucune attestation ou numéro ne vous est délivré suite au PPS, il vous sera demandé de fournir un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie.

En cas de places encore disponibles, l'inscription sur place le jour de l'évènement sera possible avec remise pour les formats Trail de l'un des documents précisés ci-dessus (un exemplaire de votre licence ou de l'attestation faisant mention du numéro PPS (Pass Prévention Santé) ou à défaut, d'un certificat médical datant de moins d'un an à la date de la compétition).



Tout concurrent qui souscrit à une inscription pour l'une des courses s'engage à respecter l'ensemble des mesures responsables et de sécurité décrites dans ce règlement et à les appliquer. En cas de non-respect, le participant sera déclaré hors course.

Confirmation d'inscription

Vous recevrez une confirmation d'inscription après validation de votre dossier d'inscription sur le site **M-Chrono**.

Pour être complet, votre dossier doit comprendre l'ensemble des pièces demandées (licence ou attestation avec numéro PPS datant de moins de trois mois ou certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de la course pour les formats Trail).

Toute personne mineure doit justifier son inscription avec une autorisation parentale à déposer sur la plateforme de la même manière qu'un questionnaire médical.

Les inscriptions sont définitives une fois la réception complète de tous les éléments. Aucune inscription ou pré-inscription ne sera prise en compte si elle est faite par mail, téléphone, fax ou autre moyen de communication.

Tout engagement est ferme et définitif.

Transfert de dossard

Un coureur pourra se faire remplacer sur la même course jusqu'au dimanche 5 avril 2026 18h via les infos transmises dans le mail de confirmation d'inscription envoyé par **M-Chrono**. Cette action est irréversible.

Dans le cas contraire, il n'y aura pas de possibilité de remboursement suite à une obligation d'annulation (blessure par exemple), mais il est possible, sur le site d'inscription, d'échanger son dossard avec une personne de son choix.

Modification et annulation des épreuves

En cas de force majeure (intempéries, catastrophe naturelle par arrêté préfectoral par exemple) et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours, d'arrêter les épreuves en cours ou même d'annuler les épreuves et ceci sans qu'aucune indemnité ne puisse être réclamée à l'organisation et ses représentants.



Retrait des dossards

Les dossards seront à retirer sur présentation d'une pièce d'identité, et ce à titre individuel le jour de la course, sur place, à savoir le dimanche 12 avril 2026 dès 8h00. Merci de prévoir votre porte dossard ou de vous munir d'épingles. L'organisation ne sera pas en mesure de vous en fournir.

Important : le dossard est à porter obligatoirement à l'avant et visible durant toute la course, il ne doit pas être plié ou découpé ! Aucune réclamation ne sera acceptée en cas de perte ou de dégradation du dossard.

Parcours

Les formats de l'Espri'Trail 25 km et 13 km et de la Marche sont des épreuves empruntant les sentiers, pistes et itinéraires les forêts communales. Ils sont tracés et élaborés au cœur de notre territoire, avec plus de 90% de chemins et sentiers balisés. Les départs et les arrivées de toutes les courses se font à la salle des fêtes de Crévic.

Les coureurs sont en semi-autosuffisance. Vous ne devez pas compter uniquement sur les ravitaillements ! Il est donc indispensable et obligatoire de prévoir le nécessaire (alimentation, boisson, vêtements...) pour rallier 2 points de ravitaillements.

Le nombre d'inscrits pourra être revu à la baisse ou à la hausse en fonction des contraintes sanitaires effectives à cette période / à la forte demande de dossards. Les participants s'engagent à parcourir la distance et l'itinéraire prévus dans le meilleur esprit sportif possible.

Le dossard doit être porté sur la poitrine ou le ventre et doit être visible en permanence et pendant l'ensemble du parcours. Il doit toujours être positionné au-dessus de tout vêtement et ne peut en aucun cas être fixé sur le sac, la jambe ou le bras.

Le nom et le logo des partenaires ne doivent pas être modifiés ou cachés. Les dossards sont inscriptibles au verso pour y faire figurer des informations spécifiques du coureur (rhésus, numéro de téléphone, traitements médicaux, etc.).

Balisage

Pour votre sécurité, les parcours sont balisés par un système de fanions. Ils seront disposés à tous les croisements ainsi que très régulièrement sur le parcours pour une efficacité maximale et vous guider tout au long de votre course. L'organisation s'engage à ne pas mettre de rubalise dans un souci environnemental.

L'organisateur se réserve la possibilité de modifier le parcours initial selon les contraintes environnementales, météorologiques et sécuritaires. De plus, certaines traversées à risques seront contrôlées par des signaleurs.



Néanmoins, le balisage n'étant pas infaillible, ni les bénévoles d'ailleurs, la trace .gpx chargée sur votre montre est fortement recommandée pour vous guider. Nous vous invitons également à signaler tout manque de balisage que vous remarqueriez au prochain ravitaillement ou en contactant le PC COURSE.

Matériel obligatoire

Le matériel décrit est le kit minimum obligatoire pour participer à l'Espri'Trail. Chaque participant est libre d'ajouter le matériel qu'il estime nécessaire pour son épreuve.

Liste imposée par l'organisation, hors Espri'kids :

- Réserve d'eau : 500 mL minimum pour le 25 km
- Couverture de survie et sifflet
- Gobelet
- Téléphone portable avec batterie + numéro du PC Course sur le dossard
- Pièce d'identité pour le retrait de votre dossard

En cas de non-respect du règlement, l'organisation ne pourra être tenue pour responsable.

Chaque coureur devra être muni de son gobelet personnel pour chaque ravitaillement. L'organisation se réserve le droit de refuser l'accès à la ligne de départ si le participant ne le possède pas.

Les bâtons sont interdits sauf pour le format Espri'Marche.

Départ

Dans un souci d'éthique environnementale, l'organisation mettra à disposition une puce recyclable à chaque participant. Ainsi, chaque participant s'engage à rendre cette puce à son arrivée aux organisateurs. Elle sert au bon fonctionnement du chronométrage et au contrôle des points de passage obligatoire (hormis les courses Espri'Kids).

Des contrôles du parcours et des sacs pourront être effectués par des commissaires de course. Tout coureur classé qui ne serait pas passé à un ou plusieurs points de contrôle sera disqualifié et retiré des classements. Tout coureur dont le sac ne disposera pas du matériel obligatoire sera disqualifié.

Des contrôles anti-dopage pourront être effectués avant, pendant ou après la course par les autorités habilitées, selon les dispositions du ministère de la Jeunesse et des Sports. En cas de refus d'un contrôle, le coureur sera sanctionné par une disqualification.

Les litiges sont réglés par le directeur de course. En cas de contestation, les seules décisions du Directeur de course seront sans appel.



En cas d'abandon, le participant doit obligatoirement prévenir le responsable du poste de contrôle le plus proche et lui remettre son dossard.

Ravitaillements

Les ravitaillements proposent boissons liquides et alimentation solide, mais l'autonomie alimentaire solide est recommandée pour chaque participant. Des points d'eau intermédiaires seront installés si les conditions climatiques l'exigent.

Dans le cadre d'une démarche responsable, l'organisation ne distribue aucun gobelet ou vaisselle jetable sur les ravitaillements. Le coureur doit emporter avec lui le nécessaire pour se ravitailler en eau.

Deux ravitaillements seront disponibles pour le trail 25 km.

Un ravitaillement sera disponible pour le trail 13 km (km 8) et la marche 9 km (km 5).

Arrivée

L'arrivée aura lieu sur le même site que le départ.

Aucune barrière horaire n'est annoncée par les organisateurs. C'est l'Espri'Trail, on attendra le dernier ☺.

Restauration et buvette

Une buvette sera installée en extérieur sans oublier la traditionnelle tarte flambée maison par nos bénévoles que vous ne pouvez pas manquer à proximité de l'arrivée.

Résultats et remise des prix

Les résultats seront consultables sur la page Facebook publique de l'association « Espri'Trail Crévico Public ».

Les podiums récompensent les 3 premiers du scratch de chacune des courses chronométrées (hommes et femmes) ainsi que sur la plateforme **M-Chrono**. Les courses enfants n'ont pas le droit au chronométrage.

La remise des prix se fera en une seule cérémonie dans un délai raisonnable après l'arrivée des participants concernés.

Sécurité et contrôle



Ils seront assurés par un réseau de postes de contrôles, de signaleurs-bénévoles, d'ouvreurs et d'une équipe serre-file. Plusieurs équipages seront répartis sur les postes clefs de la course afin d'assurer la prise en charge des participants.

Un service médical sera présent durant la durée de l'épreuve. Cette présence ne saurait remplacer la vigilance et la responsabilité personnelle des participants et des membres de l'organisation. Le service de secours officiel sera habilité à retirer le dossard et à mettre hors course tout participant inapte à continuer l'épreuve, mettant en danger tant sa sécurité personnelle que la sécurité générale de la manifestation.

Chaque coureur s'engage à n'emprunter que le parcours balisé. Des signaleurs seront présents pour assurer la sécurité aux points sensibles.

Sur les parties du parcours pouvant emprunter la voie publique, chaque participant devra se conformer au code de la route et ne sera en aucun cas prioritaire sur un véhicule. Pour chaque passage sur la voie publique, l'organisation s'engage à disposer des bénévoles de part et d'autre des sens de circulation, munis de gilets jaunes. Des pancartes, « attention coureurs » et « attention passage de route » seront disposés afin d'informer les potentiels véhicules et coureurs traversant les voies publiques.

Interdictions

Les infractions suivantes sont susceptibles de conduire à une exclusion de la course : suiveur motorisé, ravitaillement sauvage, jet de ravitaillement usagé hors des zones de ravitaillement, circulation en dehors du sentier balisé, dégradation volontaire de la faune et de la flore et toutes autres entraves au respect du parcours et de l'environnement traversé, non-respect des bénévoles.

Toute attitude contraire à ce principe entraînerait la disqualification systématique du coureur.

La pratique du canitrial lors de cet évènement est strictement interdit.

Les bâtons sont interdits sur l'ensemble du parcours, excepté pour la marche.

Nos engagements

Notre association organisatrice s'engage à tout mettre en œuvre pour :

- Préserver les sentiers et leur propreté ;
- Limiter autant que possible les déchets tout en recyclant la plus grande partie de ceux-ci ;
- Encourager l'utilisation des transports publics, du covoiturage et les mobilités douces ;
- Minimiser autant que possible les impacts dans les villages et espaces naturels traversés ;

Notre association agit avec de nombreuses mesures afin de réduire l'empreinte environnementale de la manifestation. La plupart du matériel des postes est réutilisé d'année en



année. Chaque chef de pôle reçoit des indications pour éviter tout gaspillage d'énergie et de matériel sur les sites afin de limiter les nuisances éventuelles.

Nous comptons sur vous pour adopter une attitude exemplaire et responsable et pour la partager avec ceux qui vous accompagnent. Notre volonté est de montrer que le trail et l'environnement peuvent aller de pair sans impacter les milieux. Nous souhaitons faire de cette manifestation locale un exemple d'événement écoresponsable.

Recommandations pour les coureurs

- Ne laissez aucun déchet en route et triez-les sur les postes en vue du recyclage ;
- Ne jetez rien par terre et faites attention aux petits morceaux des emballages (barres de céréales...) ;
- Utilisez les toilettes mises à votre disposition dans la salle des fêtes ;
- En traversant des milieux avec présence d'animaux : ne pas crier et ne pas agiter vos bâtons ;
- Rester sur les sentiers et à respecter le balisage pour ne pas en sortir ;
- N'utilisez pas d'autres chemins même par temps de pluie ;

Recommandations pour les accompagnateurs et spectateurs

- Circulation des véhicules à moteur interdite en dehors des voies ouvertes à la circulation ;
- Ne pas stationner sur les secteurs sensibles et ne pas emprunter des zones protégées ;
- Les chiens ne doivent pas divaguer librement ;
- Respecter les zones établies autour des ravitaillements ;
- Ne pas jeter de déchets dans la nature ;
- Éviter tout comportement dangereux (cigarette, feu...) et respecter les règles en vigueur ;
- Récupérer les déchets qui peuvent se trouver autour de vous et les jeter à la poubelle la plus proche ;
- Rester discret pour les habitants, la faune et la flore ;

Droit à l'image

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image. L'organisation se réserve le droit de transmettre ce droit à l'image à tout média via une accréditation interne à la direction de course.

Toute communication externe sur l'événement ou l'utilisation d'images de l'événement devra se faire dans le respect du nom de l'événement, des marques déposées et avec l'accord officiel de l'organisation.

Nous informons l'ensemble des participants que des aéronefs télé pilotés (drones) seront utilisés par l'organisation pour la réalisation d'images et de contenus liés à l'événement.



Aussi, des photographes et vidéastes seront présents sur l'ensemble des formats tout au long de l'événement pour réaliser du contenu. Nous vous invitons à être réceptifs et compréhensifs avec eux.

Sponsors et partenariats individuels

Du fait que des partenaires et des sponsors s'engagent avec l'Espri'Trail, les coureurs qui sont sponsorisés ont le droit de faire apparaître les logos de leurs sponsors ou de leurs partenaires, mais cela uniquement sur les vêtements et le matériel qu'ils utilisent à travers la course.

Données personnelles

Les données personnelles communiquées par les participants à l'organisation sont destinées au comité de direction de l'association Espri'Trail.

Par l'intermédiaire de l'Espri'Trail, les participants peuvent être amenés à recevoir des informations et/ou propositions d'autres sociétés ou associations partenaires.

À la suite de l'événement, les informations concernant votre performance sportive (résultats) sont publiées sur le site Facebook de l'Association « Espri'trail Crévico Public » et sur la plateforme de notre prestataire **M-Chrono**. Vos résultats associés à votre nom et prénom sont susceptibles d'être repris par les médias accrédités.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant l'organisation : par email à l'adresse espritrailcrevic@gmail.com.

Vous êtes susceptibles de recevoir par e-mail, des offres promotionnelles des partenaires commerciaux de l'Espri'Trail. Les données pourront être transmises et cédées à des fins de prospection commerciale par l'organisation, sous réserve que vous ayez cochée la case prévue à cet effet lors de votre inscription sur le site d'inscription de notre prestataire **M-Chrono**.

Vous devez être assuré par une assurance individuelle accident couvrant notamment : responsabilité civile, décès, invalidité permanente, frais de recherche et de secours, assistance rapatriement. Les frais héliportés non justifiés vous seront facturés.

En cas de prise en charge médicale vous devez immédiatement avertir la course et votre assurance si nécessaire afin que l'une ou l'autre des assurances puisse fonctionner. Sans quoi les frais seront à votre charge.

Responsabilité civile

Une garantie responsabilité civile est souscrite par l'association Espri'Trail.



Individuelle accident

Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à la licence. Il incombe aux autres participants non-licenciés de s'assurer personnellement.

Les organisateurs ne sont pas responsables de tout

L'organisation ne pourra être tenue responsable des incidents, vols, dégâts pouvant intervenir aux équipements, matériels, voitures et objets personnels appartenant aux concurrents avant, pendant et après les épreuves.